

(1)

(N° 53.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1896.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour l'année 1897 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR M. COREMANS.

ARTICLE PREMIER.

Ajouter au texte du projet les mots : « *Volontaires compris.* »

ART. 2.

Remplacer 13,300 par 10,000.

COREMANS.

(1) Projet de loi, n° 12.
Rapport, n° 39.